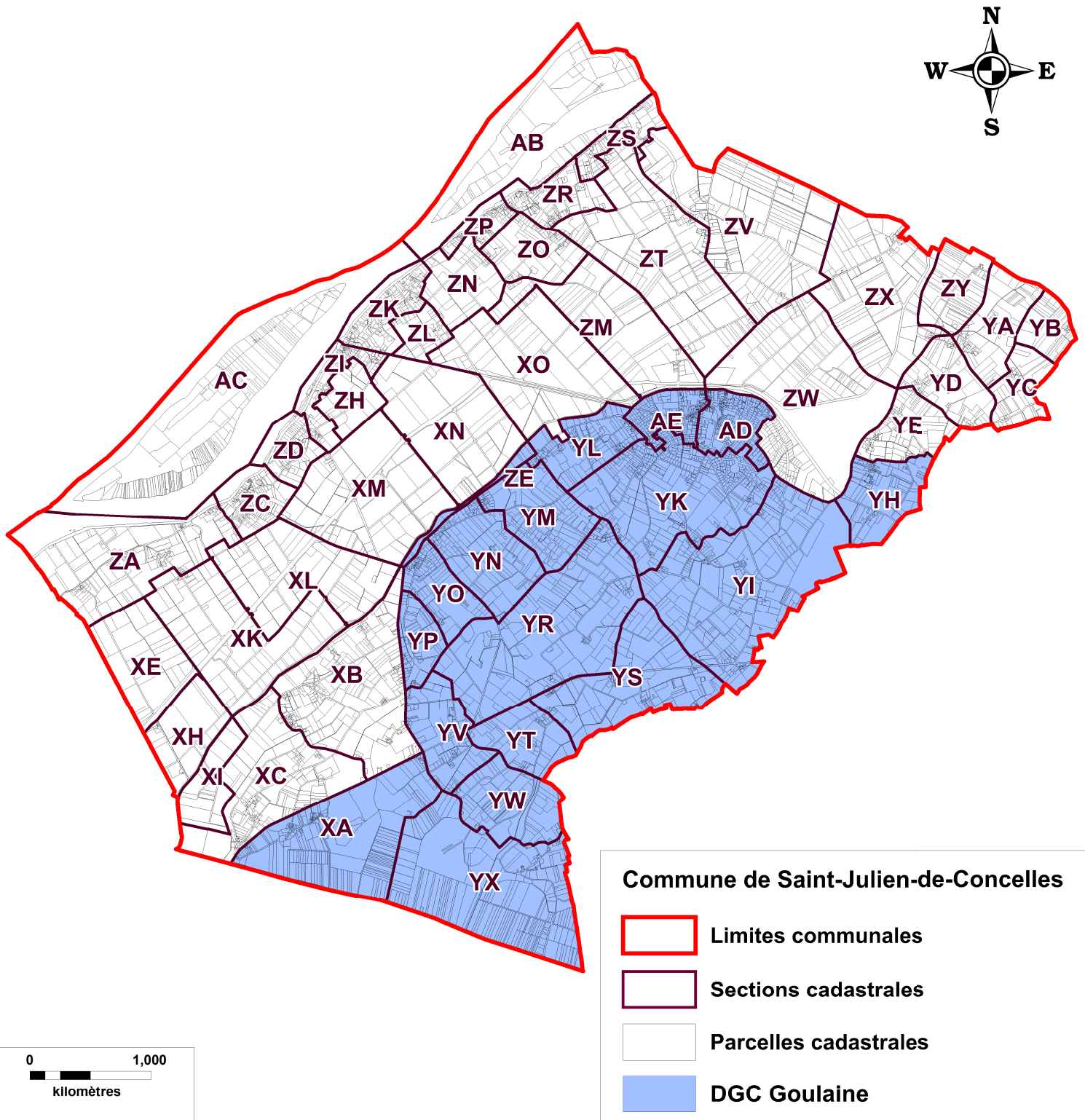




INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

AIRE GEOGRAPHIQUE DE
L'AOC MUSCADET SEVRE ET MAINE
SUIVIE DE LA DENOMINATION GOULAINE



AVIS DE DEPOT DE L'AIRE GEOGRAPHIQUE COMMUNE : SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES (44169)

Délimitation définitive de l'aire géographique de l'appellation d'origine contrôlée "Muscadet Sèvre et Maine" suivie de la dénomination géographique complémentaire "Goulaine", approuvée par décision du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO, en sa séance du 3 mai 2017.

Sources : INAO, IGN, 2020